



Délibération
N° 2020-067

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

ESTRATTU DI E DELIBERAZIONI DI U CUNSIGLIU MUNICIPALE
DI A CUMUNA DI SAN MARTINU DI LOTA

OBJET : SIGNALÉTIQUE DIRECTIONNELLE DES HAMEAUX : DEMANDE DE SUBVENTION

Date de la convocation : 26/11/2020

SEANCE DU 1er DECEMBRE 2020

L'an DEUX MILLE VINGT et le premier décembre à dix sept heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme PADOVANI Marie-Hélène**.

Présents : Mme PADOVANI Marie-Hélène, M. LEONARDI Bernard, Mme CASANOVA Nicole, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, M. SCANIGLIA Didier, Mme MANDRICHI Marie-Paule, Mme LORENZI Thérèse, Mme FILIPPI Augusta, M. COVILLI Pierre-Antoine, M. POLIFRONI Bruno, Mme RAGAS Viviane, Mme SIGURANI Marielle, M. REVELLI Hervé, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, Mme NATALI Emmanuelle, M. SIGURANI Olivier, M. GRAZIANI Jean-Charles, Mme MINICUCCI Audrey.

Absents : M. PADOVANI Jean-Jacques, M. ROSSI Alain, M. PATRONE Etienne, M. CORMAT René-Pierre.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23	En exercice : 23	Présents : 19	Absents : 4	Représentés : 0
--	------------------	---------------	-------------	-----------------

Mme NATALI Emmanuelle a été nommée secrétaire

Le Président informe l'Assemblée Communale de l'intérêt de rénover les panneaux de signalisation directionnelle de la Commune.

En effet, il est indispensable de donner du caractère à cette signalétique afin de faire ressentir aux usagers l'esprit du terroir et de village. Il est proposé de la rénover en utilisant des matériaux qualitatifs tels que le bois provenant de forêts exploitées durablement. Les panneaux de signalisation directionnelle seront bilingues, et serviront à orienter les usagers de la route, encourager à faire visiter les sites remarquables.

Le montant de l'opération est estimé à 42 000 € HT.

Pour assurer le financement de cette opération, il est proposé à l'Assemblée Communale de solliciter une aide de 50 % auprès de la Collectivité de Corse dans le cadre de la signalétique bilingue, et une aide de 30 % auprès de l'Agence du Tourisme de Corse (ATC) dans le cadre de la valorisation du patrimoine.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20201201-1032020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2020



Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal

Pour : 19	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

- Approuve le programme d'aménagement de panneaux signalétiques sur la Commune,
- Autorise le Maire à solliciter les financements auprès de la Collectivité de Corse et de l'ATC,
- Fixe ainsi le plan de financement :

Opération : Signalétique directionnelle	Montant HT	taux
CdC - signalétique bilingue	21 000,00 €	50%
ATC - agence du tourisme corse (mise en valeur - patrimoine- mesure 3-1)	12 600,00 €	30%
commune	8 400,00 €	20%
total	42 000,00 €	100%

- Autorise le Maire à signer tous documents administratifs et toutes pièces et à réaliser toutes les démarches permettant de réaliser ce projet.
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune. Opération 1309.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Le Maire, Mme Marie-Hélène Padovani



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20201201-1032020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2020